

Image not found or type unknown



Droit de ma belle fille sur ma fille

Par **ninouse**, le **25/03/2010** à **16:05**

Bonjour, rnvoilà je suis mariée à un homme qui à une fille de 14 ans d'un premier mariage, nous ne la voyons plus depuis 1 an (c'est le choix de sa fille) maintenant que je suis enceinte sa mère et elle prédendent que je suis dans l'obligation de lui présenter ma fille et que la première fille de mon mari à des droits sur mon enfant. Je vous savoir si cela est vrai si j'ai une obligation quelconque en vers sa fille par rapport à ma fille.rnje vous remercie